

Aliens.

Par Juliet Fall et Laurent Matthey. Le 25 June 2008

2

Berce du Caucase, Renouée du Japon, Séneçon du Cap, Solidage du Canada : le monde s'invite dans nos jardins et nos paysages. Or, cet exotisme botanique, longtemps valorisé et promu par les Sociétés d'acclimatation, est aujourd'hui perçu comme un important problème écologique. Hors des limites contrôlées de nos jardins publics ou privés, ces plantes nous envahissent. Elles se mobilisent, concurrencent nos espèces indigènes, se dotent de pouvoirs allergènes et nous nuisent.

À l'échelle planétaire, des listes d'espèces dangereuses sont établies. Au niveau local, la lutte s'organise, comme en témoigne la récente action du Service des forêts, de la faune et de la nature du Canton de Vaud¹, qui convie les citoyens sillonnant à pied le joli pays vaudois, à identifier, répertorier et dénoncer la présence de neuf plantes indésirables.

Cette action et le mouvement qui la justifie posent deux problèmes. Celui de notre catégorisation de l'étranger. Celui de la responsabilité prise par l'expert dans cette catégorisation.

Des plantes qui nous révèlent ?

Le but de l'action « Coureur néophyte » est, nous apprend-on, de « *soulager la nature des plantes exotiques envahissantes* ». Au-delà de l'aspect ludique de l'opération, un malaise demeure. Le champ lexical de l'« *étrange étrangeté* » (ces plantes envahissantes sont appelées *aliens* dans la littérature anglo-saxonne) n'est pas neutre. Et parler d'espèces étrangères invasives n'est certainement pas négligeable. De même, il n'est pas anodin de vouloir susciter un effort citoyen pour lutter contre ce qui est présenté comme une « *intrusion* » belliqueuse et menaçante.

La façon dont nous catégorisons les plantes dans cet essaimage global interroge notre rapport à l'autre : l'étranger ou l'individu en position d'extranéité. Elle fait sans doute écho à d'autres peurs, liées à l'immigration, à l'incertitude des identités collectives, à la globalisation économique et la mondialisation culturelle. Il n'est ainsi pas inutile de rappeler que nos idées, fussent-elles scientifiques, s'enracinent toujours dans un contexte historique et social.

Sous l'effet du travail de problématisation effectué par des experts, ces plantes considérées il a peu comme des « curiosités » sont ainsi devenues, en moins de deux siècles, des « monstruosités ». Quel est le sens de ce glissement ? Que nous dit-il de nos démocraties ?

Des catégories qui nous... aliènent.

L'initiative du Service des forêts, de la faune et de la nature du Canton de Vaud nous force à nous interroger sur le rôle et l'importance croissante de la figure de l'expert dans la structuration de notre espace public. Notre démocratie est construite autour de l'idée de souveraineté populaire. C'est généralement du peuple, ou de ses représentants élus, qu'émane une demande de régulation. L'expert vient ensuite éclairer le débat. En matière d'essaimage global, cette logique s'inverse. La demande de régulation émane directement d'experts qui ont constitué le phénomène en problème. Pour cela, ils recourent parfois à une rhétorique du spectaculaire qui emprunte à la science-fiction.

Cette mutation de la figure de l'expert a été analysée par de nombreux chercheurs en sciences sociales. Il est notamment de plus en plus souvent préconisé d'« *expertiser l'expertise* » (Singleton, 2002). De clarifier ce qui rendrait le savoir de l'expert plus objectif que celui du citoyen. Cette exigence a d'autant plus d'intérêt que certains spécialistes ont montré l'existence d'un « *capital militant* » (par exemple : Garcia, 2005) dans la production du diagnostique : si l'expert n'est pas inféodé aux grands intérêts économiques, il n'en demeure pas moins un être humain comme un autre. Avec sa rigidité intellectuelle, sa sensibilité et ses convictions intimes. Et manifestement, quand un expert déclare, au sujet des insectes cette fois, « *lorsqu'une nouvelle espèce se met à conquérir de nouveaux territoires, elle le fait le plus souvent sur le dos de la faune autochtone* »², on peut supposer ? pour autant que la traduction donnée en soit exacte ? que ses catégories scientifiques sont non neutres d'un point de vue politique. Et susceptibles d'avoir des conséquences pratiques.

Ainsi, on ne rappellera jamais assez que, comme l'écrivait H. Becker, « catégoriser revient à isoler une série de traits significatifs, typiques d'un cas, mais qui ne sont rarement présents simultanément dans l'ensemble des cas ». Une catégorie n'est jamais neutre. Elle est toujours une réduction du monde, qui dans le même temps donne sens à ce monde. Parler de plantes envahissantes, exotiques, aliens, étrangères et hors de contrôle n'est pas sans effet. Ces catégories suggèrent une seule solution possible : l'éradication. Mais, coureurs néophytes, est-ce vraiment ces manières de penser l'altérité et la nature que nous avons envie de promouvoir lors de notre jogging matinal ?

Illustration : OliBac, « Grand berce du Caucase / Giant Hogweed / Heracleum mantegazzianum », 3.8.2007, [Flickr](#) (licence [Creative Commons](#)).

Bibliographie

Sandrine Garcia, « Expertise scientifique et capital militant : le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 158, pp. 96-115, 2005.

Mike Singleton, « Experts, faites-vous expertiser ! L'anthropologie à l'épreuve du temps », *Recherches sociologiques*, vol. 33, n° 2, pp. 31-57, 2002.

Note

¹ Il s'agit en l'occurrence du concours le « [Coureur néophyte](#) ».

² Wolfgang Nentwig, professeur d'écologie à l'Université de Berne, dans *Le Matin Bleu*, 21 mai 2008, page 2.

Pour faire référence à cet article :

Juliet Fall et Laurent Matthey, "Aliens.", *EspacesTemps.net*, Publications, 25.06.2008
<https://www.espacestemps.net/en/articles/aliens-en/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.